

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2015/05/26-05

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 mai 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : Autorisation de gratification de sujets d'expérimentation

Le conseil d'administration autorise l'achat de livres, stylos ou hochets afin de gratifier de jeunes sujets d'expérimentation dans le cadre de recherches menées au sein du Centre Psyché.

Cette délibération est adoptée par 27 voix pour et 1 voix contre.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 28

Fait à Marseille, le 26 mai 2015


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

